

# PLAN LOCAL D'URBANISME

4e

## EMPLACEMENTS RESERVES

Commune de  
BALBIGNY (42)



Plan local d'urbanisme :

*Approbation le 6 Mars 2008*

Prescription de la révision : 16 Septembre 2014

Arrêt du projet de PLU : 12 Décembre 2017

**Approbation du projet de PLU : 9 Octobre 2018**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Octobre 2018*

Révisions et modifications :

- ...

- ...



Bureau d'études REALITES  
34, Rue Georges Plasse  
42300 Roanne

Tél : 04 77 67 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85

E-mail : [urbanisme@realites-be.fr](mailto:urbanisme@realites-be.fr) [www.realites-be.fr](http://www.realites-be.fr)

URBANISME **BIO INSIGHT**

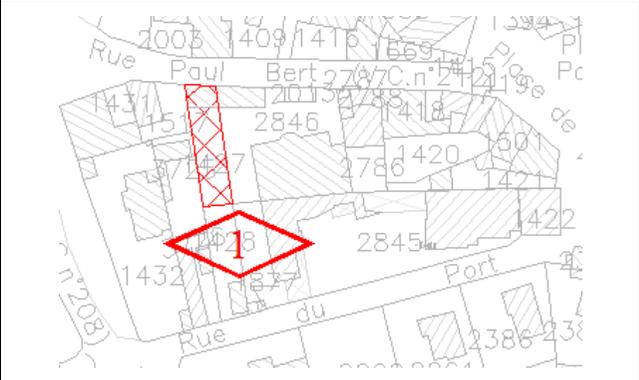


## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

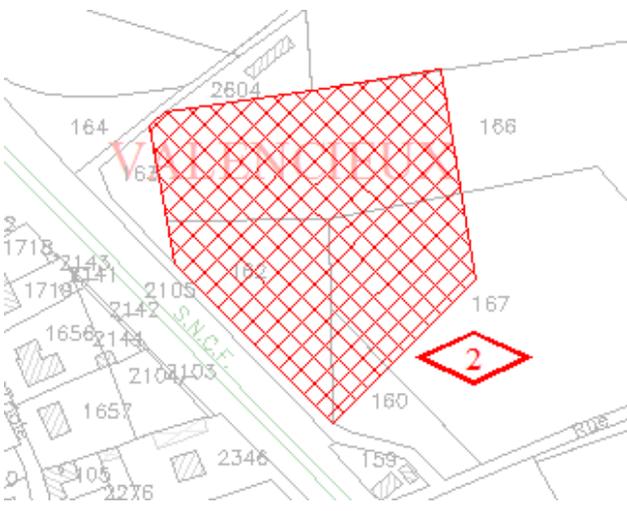
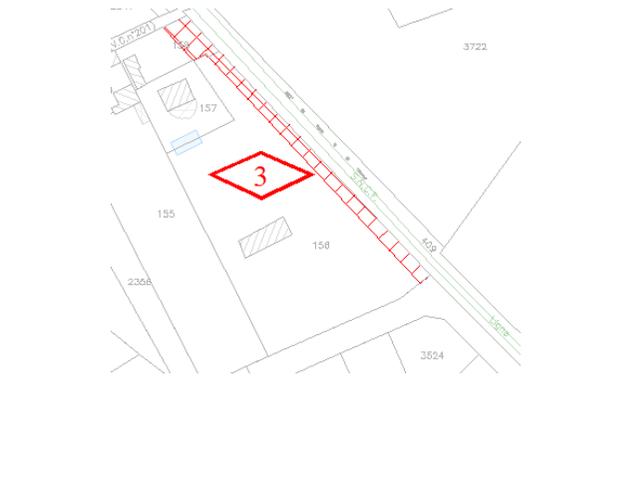
L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que le règlement des plans locaux d'urbanisme « peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ;...».

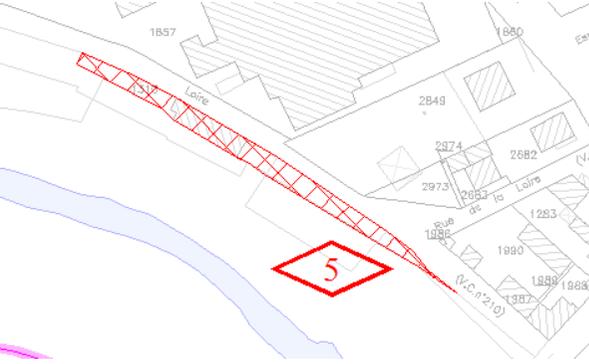
La commune Balbigny a défini plusieurs emplacements réservés qui sont reportés sur le plan de zonage et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous.

N°	Localisation	Objet	Surface approximative (en m <sup>2</sup> )	Bénéficiaire	Extrait de plan
1	Le Bourg Rue Paul Bert	Agrandissement de l'école (parcelle 1427)	290 m <sup>2</sup>	Commune	

## Commune de Balbigny - Liste des emplacements réservés

2	Valencieux	Création d'équipements publics à vocation sportive et/ou de loisirs et/ou scolaire de type salle multi-activités, salle sportive <i>(parcelles 162 et en partie 166 et en partie 167)</i>	10 310 m <sup>2</sup>	Commune	
3	Valencieux	Aménagement d'une liaison modes actifs (chemin piéton – piste cyclable) <i>(Parcelles en partie 156 et en partie 158)</i>	800 m <sup>2</sup>	Commune	

## Commune de Balbigny - Liste des emplacements réservés

4	Les Garrets	Poursuite de l'impasse des Garêts pour le désenclavement d'un îlot  (parcelles 1266-1834 et 1835, en partie)	90 m <sup>2</sup>	Commune	 <p>Détail du plan cadastral de l'impasse des Garêts. L'emplacement réservé 4 est une zone en forme de losange rouge située au croisement de l'impasse des Garêts et d'une rue transversale. Les parcelles voisines sont numérotées : 1266, 1834, 1835, 1203, 2396, 1204, 2397, 287, 1205, 3050, 1815, 1896, 1901, 3009, 1265, 1264, 3008, 12640, et (V.C.n°20).</p>
5	Bords de Loire	Aménagement paysager et modes actifs des bords de Loire  (Parcelle 1310)	825 m <sup>2</sup>	Commune	 <p>Détail du plan cadastral des bords de Loire. L'emplacement réservé 5 est une zone en forme de losange rouge située le long d'un cours d'eau (la Loire). Les parcelles voisines sont numérotées : 1857, 2848, 2849, 2874, 2882, 2973, 2953, 1283, 121, 1285, 1990, 1888, 1889, 1882, 1883, et (V.C.n°21).</p>
6	Au croisement du Chemin de la Goutte et du Chemin de Félines	Aménagement du carrefour  (Parcelle 353 en partie)	125 m <sup>2</sup>	Commune	 <p>Détail du plan cadastral au croisement du Chemin de la Goutte et du Chemin de Félines. L'emplacement réservé 6 est une zone en forme de losange rouge située au carrefour de ces deux chemins. Les parcelles voisines sont numérotées : 353, 371, 3715, 3781, 3782, 388, 368, 367, 364, 2818, 354, 355, 2072, 462, 470, et 3716.</p>